

PLANNING QUINZAINE

Identité de l'enfant					
Nom :			Prénom :		
Ecole :			Classe :		
Instituteur :					
AVRIL 2026 1ere Quinzaine					
JOUR	PERISCOLAIRE DU MATIN	CANTINE*	PERISCOLAIRE DU SOIR	ALSH DU MERCREDI	
				MATIN <small>Arrivé des enfants 8h30 - 9h00</small>	APRES-MIDI <small>Arrivé des enfants 13h30</small>
<small>*Repas tirés du sac le Mercredi</small>					
LUNDI 30 MARS					
MARDI 31 MARS					
MERCREDI 01					
JEUDI 02					
VENDREDI 03					
FÉRIÉ					
LUNDI 06					
MARDI 07					
MERCREDI 08					
JEUDI 09					
VENDREDI 10					
<small>Vacances de Printemps du Samedi 11 Avril au Lundi 27 Avril</small>					

Nota :

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil du périscolaire ou téléchargeable sur le site de la Commune.

Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.

Toutes les cases cochées sont facturées (Article 3-3 du règlement intérieur).

Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 2-1 du règlement intérieur).

Remarques éventuelles :

Le paiement ne s'effectue pas au dépôt de planning. Vous devez attendre l'avis des sommes à payer envoyé par courrier par la trésorerie pour régler votre facture par Carte Bancaire, Virement Bancaire, Chèque ou Espèces selon les modalités précisées dans le courrier.

Date :
Signature des parents :

Jeudi 26 Mars 2026*

***Attention : Tout planning rendu après cette date engendrera l'application du tarif E (tarif exceptionnel)**

A rendre à l'accueil du service Enfance Jeunesse (Article 2-2 du règlement intérieur).

